



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Quotas de production : Loire-Atlantique

Question écrite n° 7561

Texte de la question

M Xavier Hunault attire l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur les conséquences dramatiques de l'application des quotas laitiers pour les producteurs de l'Ouest de la France. Les petits producteurs ayant une référence laitière très faible sont particulièrement touchés par cette limitation. C'est pourquoi, il lui demande de prendre des mesures urgentes en vue de venir en aide : aux petits producteurs qui ayant respecté leur quota se voient dans l'impossibilité de faire face au paiement de leurs cotisations sociales ; et à ceux qui ayant une référence laitière très faible n'ont pu respecter la limitation de leur production et se trouvent aujourd'hui confrontés au paiement de lourdes pénalités.

Texte de la réponse

Reponse. - Une aide exceptionnelle aux petits producteurs de lait a été mise en place en 1988 afin de couvrir partiellement les cotisations sociales. Elle a été réservée aux petits producteurs spécialisés dont la référence laitière était inférieure à 60 000 litres. En 1989, la restructuration laitière s'accompagne d'un programme complémentaire destiné à pallier les difficultés signalées par l'honorable parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. Hunault Xavier](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7561

Rubrique : Lait et produits laitiers

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 1988, page 3791